

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® CR 862

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Graisse Fomblin CR 862

Autres moyens d'identification : Aucun

Numéros de référence : H113-50-116

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés : Lubrifiant

Usages déconseillés : Aucun connu

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Point de contact au Royaume-Uni

Edwards, Innovation Drive, Burgess Hill, West Sussex,
RH15 9TW, Royaume-Uni

Renseignements généraux

Tél. : +44 (0)8459 212223

E-mail : info@edwardsvacuum.com

Point de contact en France

Edwards France SAS
101 Rue de la Bongarde
92230 Gennevilliers
France

Renseignements généraux

Tél. : +33 (0)1 41 21 12 56

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Chemtrec : 1-800-424-9300

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH : Mélange

Classification conformément au
règlement (CE) n° 1272/2008 : Non classifié

Classification conformément
à la directive 1999/45/CE : Non classifié

2.2 Eléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : Non applicable

Mentions d'avertissement : Non applicable

Mentions de danger : Non applicable

Conseils de prudence : Non applicable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® CR 862

2.3 Autres dangers

Critères PBT : Non applicable
Critères vPvB : Non applicable
Autres dangers n'entraînant pas une classification : Non applicable

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

Composant	Poids en %	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque / Mentions de danger*
Huile de polyéther perfluoré	-	Non attribué	Non applicable	Non applicable
PTFE	-	Non attribué	Non applicable	Non applicable
Organique	-	Non attribué	Non applicable	Non applicable

*Classe de danger, phrase de risque et mentions de danger. Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE 1272/2008 (modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression "Non applicable" figurera dans la colonne.

Le texte complet des phrases de risque et des mentions de danger déclarées figure à la Section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Yeux : Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau, en soulevant de temps à autre les paupières supérieures et inférieures. Vérifier la présence de lentilles de contact et les retirer au besoin. Poursuivre le rinçage pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Peau : Oter les vêtements contaminés. Laver la peau abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion/Voie orale : En cas d'ingestion, donner beaucoup d'eau à boire et consulter un médecin. NE RIEN donner à boire à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Inhalation : Non prévue. En cas d'inhalation de fortes concentrations de brouillards ou de vapeurs, amener la personne à l'air frais. En cas de difficulté respiratoire, une personne compétente doit administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle selon le cas. Consulter immédiatement un médecin.

Conseil général : Aucun.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® CR 862

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Non disponible.

Peau : Non disponible.

Ingestion/Voie orale : Non disponible.

Inhalation : Non disponible.

Symptômes liés à une surexposition :

Yeux : Non disponible.

Peau : Non disponible.

Ingestion/Voie orale : Non disponible.

Inhalation : Non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Employer des moyens d'extinction appropriés aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés : NE PAS utiliser de grands jets d'eau. Un jet d'eau direct peut occasionner un moussage important.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie et d'explosion : Non disponible.

Produits de combustion dangereux : Non disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions particulières pour les pompiers : Non disponible.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les préposés à la lutte contre le feu doivent porter un appareil respiratoire autonome répondant aux normes appropriées et opérant en mode de pression positive ainsi qu'une tenue complète d'intervention en cas d'incendie.

Pour les propriétés d'inflammabilité, se reporter à la Section 9.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® CR 862

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Pour les non-secouristes : Evacuer le personnel non essentiel ou les personnes non équipées d'un appareil de protection individuel. Retourner les récipients qui fuient côté fuite vers le haut pour éviter tout écoulement de produit. Eviter toute inhalation et tout contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes : Aucune.

6.2 Précautions environnementales

Contenir la fuite s'il est sûr/possible de le faire. Former des digues pour éviter toute dispersion. Eviter de contaminer les égouts, rivières, fleuves et autres cours d'eau avec le produit répandu. Informer les autorités concernées en cas de contamination importante.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Porter les vêtements de protection individuelle requis (voir la Section 8). Faire preuve de prudence ; le site de la nappe peut être glissant. Eteindre toutes les sources d'ignition et évacuer la zone. Absorber le produit à l'aide de vermiculite ou d'un matériau absorbant inerte similaire. Recueillir le produit répandu dans un récipient couvert à des fins d'élimination. Utiliser une solution nettoyante appropriée pour nettoyer les résidus de produit. Eliminer conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur. Ne pas déverser dans les eaux de surface ni dans les égouts sanitaires.

6.4 Référence à d'autres sections

Se reporter à la Section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

Se reporter à la Section 13 pour plus d'informations sur les considérations relatives à l'élimination.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuelle approprié lors la manipulation du produit (voir la Section 8). Eviter de manger, de boire et de fumer dans des zones d'utilisation du produit. Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène. Se laver les mains après utilisation et avant de boire et de manger.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune condition de stockage particulière requise. NE PAS stocker avec la nourriture. Stocker dans les récipients d'origine hermétiquement fermés, à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart d'agents oxydants et de sources d'ignition.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® CR 862

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
Huile de polyéther perfluoré	Non applicable	Non applicable	Non applicable
PTFE	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Organique	Non applicable	Non applicable	Non applicable

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques appropriées : Assurer une ventilation adéquate, notamment dans les endroits confinés.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec écrans latéraux conformes à la norme EN166.

Protection des mains/de la peau : Pour un contact prolongé ou répété, porter des gants de protection conformes à la directive européenne 89/686/CEE et à la norme EN 374.

Protection respiratoire : Utilisation d'un respirateur individuel et d'un filtre agréé.

Mesures d'hygiène : Bien se laver le visage, les mains et toutes les parties exposées de la peau après manipulation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et contaminé.

Autre protection/protection générale : Aucune.

Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Contenir la fuite s'il est sûr/possible de le faire. Former des digues pour éviter toute dispersion. Eviter de contaminer les égouts, rivières, fleuves et autres cours d'eau avec le produit répandu. Informer les autorités concernées en cas de contamination importante.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® CR 862

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte blanche	Point de fusion / point de congélation	Non disponible	°C / °F
Odeur	Inodore	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable	°C / °F
Seuil olfactif	Non disponible	Point d'éclair	Non applicable	°C / °F
pH	Non disponible	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible	°C / °F
Taux d'évaporation	Non disponible	Pression de vapeur	< 0,001 à 20 °C	hPa
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable	Densité de vapeur	1,90 à 20 °C	g/cm ³
Solubilité(s)	Insoluble	Densité relative	Non disponible	g/cm ³
Coefficient de séparation : n-octanol/eau	Non disponible	Température d'auto-inflammabilité	Non disponible	°C / °F
Propriétés explosives	Non explosif	Température de décomposition	> 290 / 554	°C / °F
Propriétés comburantes	Non oxydant	Viscosité	Non disponible	cSt

9.2 Autres informations

Non applicable.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Aucune.

10.5 Matières incompatibles

Aucune.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de pyrolyse toxiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN[®] CR 862

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :	Non disponible.
Irritation :	Non disponible.
Corrosivité :	Non disponible.
Sensibilisation :	Non disponible.
Toxicité à dose répétée :	Non disponible.
Cancérogénicité :	Non disponible.
Mutagénicité :	Non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique :	Non disponible.
STOT - exposition répétée :	Non disponible.
Danger par aspiration :	Non disponible.
Toxicité pour la reproduction :	Non disponible.

11.2 Informations sur les voies d'exposition probables

Non disponible.

11.3 Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Effets sur les yeux :	Non disponible.
Effets sur la peau :	Non disponible.
Effets de l'ingestion/Effets oraux :	Non disponible.
Effets de l'inhalation :	Non disponible.

11.4 Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Non disponible.

11.5 Autres informations

Non disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN[®] CR 862

12. Informations écologiques

Aucun incident de dommages écologiques connu et aucun prévu dans des conditions d'utilisation normales.

12.1 Toxicité

Polyurée Non disponible.

Huile d'ester Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun effet néfaste connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination de ce produit, des solutions et de ses sous-produits éventuels doit satisfaire à tout moment aux prescriptions de la législation relative à la protection de l'environnement et à l'élimination des déchets et à celles des autorités locales régionales.

Conditionnement : Eviter ou minimiser autant que possible la production de déchets. Il convient de recycler les déchets d'emballage. L'incinération ou la mise en décharge ne doit être envisagée qu'en cas d'impossibilité de procéder au recyclage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® CR 862

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.3 Classe de danger pour le transport

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® CR 862

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Europe

Ce produit a été classé conformément au règlement européen n° 1272/2008 (tel que modifié) relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Classé dangereux à livrer : Non.

Loi fédérale allemande sur la gestion des eaux : classe de contamination de l'eau - Non disponible

Etats-Unis

Tous les composants de ce produit figurent dans l'inventaire américain TSCA (Toxic Substances Control Act).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit ne contient pas de substances chimiques toxiques soumises aux obligations de notification de l'article 313 de l'EPCRA (Emergency Planning and Community Right-to-Know Act) de 1986 et de la norme 40 CFR partie 372.

Californie - proposition 65 : Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'état de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Canada

Classification WHMIS : Non disponible.

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste des substances domestiques (DSL) du Canada.

15.2 Evaluation de la sécurité des produits chimiques

Non disponible.

16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée conformément à la norme ANSI Z400.1, au règlement (CE) n° 1907/2006 (tel que modifié par le règlement n° 453/2010) concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) et au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

16.1 Texte complet des mentions et phrases abrégées

Non applicable.

16.2 Codes de danger NFPA / HMIS

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	1	Santé	1	
Inflammabilité	0	Inflammabilité	0	1 = Léger danger
Instabilité	0	Réactivité	0	2 = Danger moyen
				3 = Danger sérieux
				4 = Grave danger

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® CR 862

16.3 Source d'informations pour cette fiche de données

- Fiche de données de sécurité "Fomblin CR 862" de Kluber Lubrication - EN. Date de révision : 12.03.2013.

16.4 Glossaire

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; ADR - European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road; ANSI - American National Standards Institute; Canadian TDG - Canadian Transportation of Dangerous Goods; CAS - Chemical Abstracts Service; Chemtrec - Chemical Transportation Emergency Center (US); DSL - Domestic Substances List; EC - Effective Concentration; EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits; EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act; GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals; HMIS - Hazardous Material Information Service; IATA - International Air Transport Association; IMDG - International Maritime Dangerous Goods; LC - Lethal Concentration; LD - Lethal Dose; NFPA - National Fire Protection Association; OSHA - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour; PBT - Persistent, Bioaccumulative and Toxic; vPvB - Very Persistent, Very Bioaccumulative; PEL - Permissible exposure limit; RID - European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail; SARA (Title III) - Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA - Self-Contained Breathing Apparatus; STEL - Short Term Exposure Limit; TLV - Threshold Limit Value; TSCA - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469; TWA - Time-Weighted Average; US DOT - US Department of Transportation; WHMIS - Workplace Hazardous Materials Information System.

16.5 Révisions :

Février 2012 - Fiche de données mise à jour en fonction des toutes dernières informations réglementaires.

Novembre 2012 - Mise à jour des points de contact en Europe et aux Etats-Unis.

Juillet 2013 - Fiche de données mise à jour conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (tel que modifié par le règlement n° 453/2010) et au SGH.

Décembre 2013 - Mises à jour mondiales du format.

Janvier 2016 - Mise à jour des points de contact. Date de révision non modifiée pour conserver la date de révision prévue tous les deux ans de la fiche FDS.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant ; la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on leur accorde.